

MINISTERE D'ETAT MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Paris, le 19 juin 2019 N°1285

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Lancement du Pacte productif pour le plein emploi

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a réuni ce matin le premier comité de pilotage du Pacte productif, en présence de François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, et d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances.

Le Pacte productif vise à atteindre le plein emploi d'ici à 2025 en renforçant significativement la contribution de notre secteur productif industriel et agricole. Cinq secteurs prioritaires ont été identifiés par le président de la République et font chacun l'objet d'un groupe de travail : numérique, énergie, industrie, agriculture, agroalimentaire et innovation.

Les groupes de travail ont d'ores et déjà établi le diagnostic des secteurs et défini des thèmes de consultation. Le comité de pilotage a ainsi validé le lancement d'une consultation territoriale, qui sera confiée à plusieurs acteurs, notamment France Stratégie, le conseil national du numérique, les chambres consulaires, les acteurs et réseaux de l'innovation et de la formation, les organisations syndicales et les fédérations professionnelles.

Les retours de cette consultation sont attendus pour la fin du mois de septembre.

Des mesures structurantes seront proposées au président de la République pour renforcer notre outil productif tout en l'adaptant aux enjeux des transitions écologique et numérique.

Bruno Le Maire a déclaré : "Le Pacte productif doit viser à produire plus et mieux en France d'ici à 2025, pour renforcer notre souveraineté économique, atteindre le plein emploi et répondre aux enjeux de la transition écologique, en écho aux aspirations de nos concitoyens et aux valeurs défendues par notre pays sur la scène internationale »

## Contacts presse:

Cabinet de François de Rugy	01 40 81 65 52	secretariat.communication@ecologique-solidaire.gouv.fr
Cabinet de Bruno Le Maire	01 53 18 41 13	presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Frédérique Vidal	01 55 55 84 24	secretariat.communication@recherche.gouv.fr
Cabinet de Didier Guillaume	01 49 55 59 74	cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Cabinet de Cédric O	01 53 18 43 10	presse@numerique.gouv.fr
Cabinet A. Pannier-Runacher	01 53 18 44 38	presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr